



29 SEPT 2021

Consultation 02/2021/COMMON/INSTM pour la sélection d'un prestataire de service pour assurer des activités terrain dans le cadre du projet "COastal Management and MONitoring Network for tackling marine litter in Mediterraneansea" COMMON » A_B4.4_0080

Vu que:

Le contrat de subvention No. 46/1346 signé le 03 septembre 2019 entre l'Union Européenne représentée par le Management Authority (MA) du programme ENI CBC MED d'une part et d'autre part le bénéficiaire l'organisation Legambiente Onlus, Via Salaria 403 – 00199 Rome (Italie), en qualité de chef de file.

Le chef de file en collaboration avec :

1. L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM), partenaire 1 ;
2. Le Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (C.I.H.E.A.M.) *Mediterranean Agronomic Institute of Bari, Via Ceglie 9 - 70010 Valenzano (BA) (Italie)* partenaire 2 ;
3. AMWAJ of the Environment, Verdun str. Jaber bldg.- 4th fl. – Beirut (Libon), Partenaire 3.
4. Université de Siena , via Banchi di Sotto 55, 53100 Siena (Italie), Partenaire 4 ;
5. Tyre Coast Nature Reserve, Hajobldg 1st floor, Tyre (Libon) Partenaire 5;
6. Université de Sousse- Institut Supérieur Agronomique B.P 47, 4042 Chott Mériem - Sousse (Tunisie), Partenaire 6.

Ont soumis une proposition de projet intitulé "COastal Management and MONitoring Network for tackling marine litter in Mediterraneansea " « COMMON » dans le cadre du premier appel à proposition du programme ENI CBC Med 2014-2020 et ont signé le Partner Agreement le 12 août 2019.

Que le 13/02/2019 le chef de file du projet a reçu une lettre officielle n° 256 de l'Autorité de Gestion (MA) lui informant que le projet COMMON a été retenu pour le financement du programme ENI 2014-2020 pour un cofinancement de 2223421,48 EURO qui correspond à 90% du coût total du projet.



Que les coûts des actions qui seront accomplies par l'INSTM s'élève jusqu'à un maximum de € 377 292,70 (Trois cent soixante dix sept milles et deux cent quatre vingt douze /70 euro) ;

Etant donné que

L'INSTM est impliqué notamment dans les (*Work Package*) WP1, WP2, WP3 et WP5 et responsable du WP4.

L'INSTM doit aussi participer activement dans les réunions plénières et les réunions thématiques coordonnées par le chef de file du projet.

Attendu

Lors de la phase d'implémentation du projet COMMON, l'INSTM en tant que partenaire 1 du projet a prévu la sélection d'un prestataire de service pour assurer les activités terrain. Les frais de l'assistant sont imputés sur la ligne budgétaire experts externes.

ANNONCE

Art. 1 – Objet de la consultation

L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (le partenaire), avec le présent avis public, a l'objectif de sélectionner un prestataire de service dans le cadre du projet "*COastal Management and MOnitoring Network for tackling marinelitter in Mediterraneansea*" COMMON cofinancé dans le cadre du programme ENI-CBC MED 2014-2020.

Art. 2 – Objet du service et procédures de réalisation

Sous la supervision du coordinateur du projet, le prestataire de service sera responsable d'assister l'INSTM dans l'organisation d'activité pour le projet COMMON. En particulier, le prestataire titulaire de cette présente consultation devra :

- Assurer avec l'équipe de projet des campagnes de collecte, de tri et de surveillance scientifique des déchets marins (Beach monitoring) sur les plages de la ville de Monastir et des îles Kuriat (3 plages pour chaque zone pilote).



- Assurer avec l'équipe de projet des campagnes de collecte, de tri et de surveillance scientifique des déchets marins (Beach monitoring) sur les plages de la ville de Monastir et des îles Kuriat (3 plages pour chaque zone pilote).
- Assister l'équipe de projet pour la réalisation des campagnes de sensibilisation « Beach Clean » dédiées aux opérateurs touristiques situés à Monastir, en focalisant sur les hôtels, les restaurants et les cafés situés près des plages
- Participer à l'organisation des forums de sensibilisation avec les pêcheurs dans la zone pilote du projet.
- Assurer avec l'équipe du projet les enquêtes avec les pêcheurs de Teboulba, Monastir Sayada et Bkalta.
- Assister l'équipe du projet dans les Beach monitoring avec le respect du protocole de collecte de surveillance et de tri et de leur rassemblement dans les fiches appropriées du projet COMMON. Le protocole et les fiches seront fournis par le coordonnateur du projet après sélection.

Art. 3 – Salaire et modalités de paiement

Les crédits alloués pour ce service dans le cadre du projet COMMON, pour toute la durée de la collaboration, sont fixés à 3500 euros (Trois Mille cinq cent euro Equivalent en dinars selon info-euro) , TVA Non inclus , sous la ligne budgétaire "Experts Externes"..Le paiement sera fait en 3tranches:

- 1000 euros suite à la présentation d'un rapport intermédiaire détaillé (méthodologie de travail, résultats, discussion...) après six mois de la signature du contrat, approuvé et validé par la coordinatrice du projet.
- 1000euros suite à la présentation d'un deuxième rapport intermédiaire détaillé (méthodologie de travail, résultats, discussion...) après 12 mois de la signature du contrat, approuvé et validé par la coordinatrice du projet.
- 1500 euros suite à la présentation d'un rapport final détaillé un mois avant la date de la clôture du projet, approuvé et validé par la coordinatrice du projet"

Art.4 – Durée de la collaboration

La collaboration démarre à partir de la date de signature de contrat reste valable jusqu'à la date de fin de projet (31/08/2022)sauf en cas de prolongation acceptée par l'autorité de gestion

Art.5 – Conditions



Afin de participer à cette consultation, le prestataire doit remplir au moins les conditions générales et professionnelles suivantes :

A. Conditions générales :

- Citoyenneté tunisienne ou d'un pays tiers éligible pour le programme ENI-CBC MED 2014-2020 Dans ce dernier cas, le prestataire devra avoir une bonne connaissance de langues anglaise, française et arabe ;
- Jouissance des droits civils et politiques dans le pays d'origine ;
- Pas de condamnation pénale qui prévoit l'interdiction des bureaux publics ou d'autres types de privations.

B. Conditions Professionnelles :

1. Agissante sur les zones pilotes du projet (Monastir et les îles Kuriat).
2. Expérience de terrain en collecte, tri et surveillance scientifique des déchets marins.
3. Expérience en organisation des forums et des journées avec les pêcheurs.
4. Des activités liées à la réalisation des enquêtes avec les pêcheurs.

Les conditions susmentionnées doivent être remplies par les candidats avant la date limite de présentation des candidatures relatives à cette consultation.

Art.6 – Procédures et critères de sélection

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les modalités indiquées dans les articles 7 et 8, seront examinées par une Commission nommée par le représentant légal de l'INSTM.

La Commission évaluera les dossiers des candidats et attribuera une ponctuation selon les critères suivants :

Critères de sélection	Score attribué
Agissante sur les zones pilotes du projet avec présentation des justificatives	30
Expérience de terrain en collecte, tri et surveillance scientifique des déchets marins (1an d'expérience=5pts)	25
Expérience en organisation des forums et des journées avec les pêcheurs (1 évènement=5pts)	25
Des activités liées à la réalisation des enquêtes avec les pêcheurs (1 activité =5pts)	20
Total	100



La Commission compétente sera responsable de rédiger la liste de candidats qui ne seront pas admis, avec une mention à propos de la raison de l'exclusion et le classement candidats admis avec leurs scores respectifs. Le classement sera approuvé par la Commission de sélection et conservé dans l'archive de l'INSTM à disposition de tous candidat qui demande sa vision.

Art. 7 – Conditions de présentation des candidatures

Les personnes intéressées devront envoyer leur dossier par courrier postal express ou consigné à main auprès du Bureau d'ordre de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer, **avant 12.00 heures du 20/ 10/ 2021.**

Les demandes reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération

Le dossier devra être envoyé ou consigné à l'adresse suivante :

Institut National des Sciences et Technologies de la Mer – Bureau d'ordre

28 Rue 2 Mars 1934, Carthage Salammbô 2025, Tunisie

L'enveloppe devra être anonyme et mentionner la spécification suivante : « **Consultation 02/2021 COMMON/INSTM] Sélection d'un prestataire de service pour assurer des activités terrain du projet COMMON A_B4.4_080. A ne pas ouvrir avant la séance d'évaluation.** »

Art. 8 – Candidature et documentation nécessaire

Afin de son admissibilité, la candidature devra être signée par le candidat et devra être accompagnée par la copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

Les candidats devront déclarer, sous leur responsabilité, de remplir les conditions générales et professionnelles détaillées dans l'article 5 et annexer la documentation suivante :

1. Demande de participation à la sélection (Lettre de motivation)
2. Curriculum Vitae de tous les membres
3. Documents/attestations liés aux conditions professionnelles (L'art.5) ;
4. Copie de pièce d'identité du représentant légal, en cours de validité.
5. Copie de la patente / code Fiscal TVA .
6. Déclaration à l'honneur de remplir les conditions générales et professionnelles conformément à l'article 5 de la présente consultation.



Art. 9 – Mentions supplémentaires

- Le prestataire doit se soumettre au secret professionnel et ne doit en aucun cas divulguer à d'autres institutions ou programmes de recherche les résultats obtenus à l'issue de cette consultation. Tous les résultats issus des activités du projet appartiennent exclusivement à l'INSTM, selon la réglementation tunisienne.
- L'INSTM se réserve le droit de vérifier toute déclaration faite par le candidat avant la signature du contrat.

Le Directeur Général de l'INSTM

Hechmi MISSAOUI

Le Directeur Général de l'Institut National
des Sciences et Technologies de la Mer

Signé: Hechmi MISSAOUI

La coordinatrice du projet COMMON

Sana Ben ISMAIL

ENICBC MED 2014-2020
Projet COMMON A_B.4.4_0080
Coordinatrice du Projet
Dr. Sana Ben Ismail
Signature